

**Candidature : « Statut d'Etudiant à Besoin Spécifique - Entrepreneur »****ANNEE ACADEMIQUE** : .....*Date limite pour l'envoi du formulaire :*

- **15/11** pour le 1<sup>er</sup> quadri
- **15/03** pour le 2<sup>ème</sup> quadri

**Nom du projet** : .....

PHOTO
-------

**COORDONNEES****NOM** : .....**PRENOM** : .....**E-MAIL** : .....**DATE ET LIEU DE NAISSANCE** : .....**NATIONALITE** : .....**N° DE REGISTRE NATIONAL** : .....**Domicile** : Rue/Av/Chée : .....**Code postal** : ..... **Commune** : ..... **Tél./GSM** : .....**Kot** : Rue/Av/Chée : .....**Code postal** : ..... **Commune** : ..... **Tél./GSM** : .....**INFORMATIONS ACADEMIQUES****FACULTE** : ..... **SECTION** : .....**ANNEE D'ETUDES** : .....**NUMERO DE CARTE D'ETUDIANT** : .....**AVEZ-VOUS OBTENU UNE BOURSE A L'UNIVERSITE** : .....

**DESCRIPTION DU PROJET :**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- **NOM DU PROJET :** .....

- **DESCRIPTION DE L'OPPORTUNITE ET/OU DE L'ACTIVITE :**

.....

.....

.....

- **ETAT D'AVANCEMENT :**

.....

.....

- **DESCRIPTION DE L'EQUIPE (si plusieurs entrepreneurs sont impliqués dans le projet) :**

.....

.....

.....

- **BESOINS PARTICULIERS (cochez la(es) aménagement(s) souhaité(s) détails en annexe) :**

Stage	
Choix groupe de TP et/ou de séminaire	
Absences justifiées à des cours et/ou TP et/ou séminaires et/ou stage	
Allègement du programme annuel	
Délais complémentaires aux travaux individuels	
Aménagement des horaires des examens écrits 1	
Aménagement des horaires des examens oraux	

**Signature + date**

**A JOINDRE IMPERATIVEMENT EN ANNEXE**

- **UNE PHOTO D'IDENTITE**
- **COPIE R/V DE LA CARTE D'IDENTITE**

## Aménagements raisonnables dans le cadre des activités d'apprentissage (y compris les stages, séminaires, colloques, etc.)

L'étudiant·e peut utiliser ce PAI pour la mise en place des aménagements raisonnables repris ci-dessous et prend connaissance des dispositions relatives prévues pour chaque aménagement.

### Aménagements raisonnables requis pendant les cours :

Aménagements	Description de l'aménagement, recommandations et dispositions
Stage	Possibilité d'absences ponctuelles lors du stage justifiées par des impératifs liés au projet d'entreprise. Ne pas pénaliser l'étudiant·e pour ces absences. Si ces absences dépassent plus de 10% du nombre total d'heures, prévoir un rattrapage des heures.
Choix groupe de TP et/ou de séminaire	Permettre à l'étudiant·e le choix de groupes de TP et/ou de séminaire afin de faciliter les aménagements d'horaires et déplacements associés.
Absences justifiées à des cours et/ou TP et/ou séminaires et/ou stage	Possibilité d'absences ponctuelles à des séances obligatoires (cours, TP, séminaire) sur base d'impératifs liés au projet d'entreprise.
Allègement du programme annuel	Possibilité d'obtenir un allègement du programme annuel de cours pour l'année académique en cours. Le jury peut permettre à un·e étudiant·e d'alléger son programme annuel et de s'inscrire à moins de 60 crédits. L'étudiant·e peut bénéficier du droit à l'allègement s'il/elle a acquis le statut EBS/E, et ce conformément aux règlements universitaires.
Délais complémentaires aux travaux individuels	Possibilité d'obtenir un délai supplémentaire pour la réalisation de travaux individuels.

### Aménagements raisonnables requis pendant les évaluations et examens :

Dans le cadre d'examens ou d'activités évaluées en période hors session, l'étudiant·e s'engage à informer les référent·e·s dans un délai raisonnable au préalable de la date prévue de l'évaluation. L'étudiant·e s'engage à avertir les professeurs si nécessaire.

Aménagement des horaires des examens écrits 1	Possibilité d'aménagement des horaires d'examens dans la mesure des dates disponibles et avec l'accord préalable du professeur.
Aménagement des horaires des examens oraux	Possibilité de passage d'aménagement des horaires d'examens dans la mesure des plages horaires disponibles et avec l'accord préalable du professeur.